

Juillet 2015

Conjoncture hôtellerie

Avril – mai 2015 : la Bourgogne attractive pour les touristes étrangers

Au cours de ce bimestre avril – mai 2015, les arrivées augmentent de 5,8 % et les nuitées associées de 6,0 %, par rapport au même bimestre de 2014. La fréquentation hôtelière des touristes français progresse modérément. Celle des clientèles étrangères, avec des arrivées et des nuitées en hausse respectivement de 13,6 % et 12,7 %, reste forte, même si elle est en repli par rapport à l'évolution de l'année précédente.

Le mois de mai avait un calendrier offrant plusieurs possibilités de week-ends prolongés. Le nombre de nuitées passées dans les hôtels bourguignons en mai 2015 a bondi de 9,3 %, par rapport à mai 2014.

Parmi les principales clientèles étrangères, seuls les Américains font défaut, avec une baisse de 4,5 % des nuitées. Les touristes chinois continuent d'affluer en Bourgogne.

Au cours de ce bimestre, seules trois régions ont une diminution de leurs nuitées, par rapport au même bimestre de l'année précédente. La Bourgogne se situe au septième rang parmi les régions métropolitaines pour l'évolution de ses nuitées.

Le taux d'occupation est en hausse de 1,2 point, après un repli de 1,3 point pour la même période de l'année précédente. La durée moyenne de séjour qui est la plus faible parmi l'ensemble des régions, reste stable.

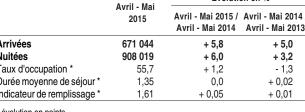
La fréquentation hôtelière dans la Nièvre est en forte hausse, aussi bien pour les touristes français qu'étrangers. La Côte-d'Or, destination préférée des Chinois en Bourgogne, bénéficie de leur forte progression, proche de 50 %. L'Yonne n'a pas fait le plein de touristes au mois de mai 2015, les nuitées ne progressant que de 2,7 %. La Saône-et-Loire est le seul des quatre départements enregistrant une baisse des nuitées au cours du mois d'avril, de 3,8 %. Cette situation est cependant compensée par le mois de mai : sur le bimestre, les nuitées augmentent de 1,9 %.

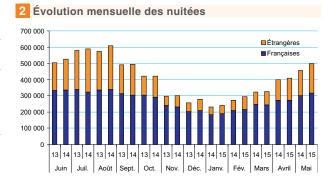
Hervé Ricci, Insee

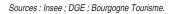
1 Arrivées et nuitées, principaux indicateurs

	Avril - Mai	Evolution en %			
	2015		Avril - Mai 2014 / Avril - Mai 2013		
Arrivées	671 044	+ 5,8	+ 5,0		
Nuitées	908 019	+ 6,0	+ 3,2		
Taux d'occupation *	55,7	+ 1,2	- 1,3		
Durée moyenne de séjour *	1,35	0,0	+ 0,02		
Indicateur de remplissage *	1,61	+ 0,05	+ 0,01		

^{*} évolution en points Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme











3 Arrivées et nuitées selon le pays d'origine

	Arrivees			Nuitees				
	Nombre	%	Évolution en %				Évolution en %	
			Avril - Mai 2015 / Avril - Mai 2014	Avril - Mai 2014 / Avril - Mai 2013	Nombre	%	Avril - Mai 2015 / Avril - Mai 2014	Avril - Mai 2014 / Avril - Mai 2013
Ensemble	671 044	100	+ 5,8	+ 5,0	908 019	100	+ 6,0	+ 3,2
France	427 488	64	+ 1,8	- 1,0	590 191	65	+ 2,6	- 2,4
Autres pays	243 556	36	+ 13,6	+ 19,0	317 828	35	+ 12,7	+ 17,0
dont:								
Royaume-Uni	30 502	5	+ 5,5	+ 27,7	38 821	4	+ 4,9	+ 25,7
Belgique	39 173	6	+ 9,1	+ 29,5	50 093	6	+ 7,8	+ 25,3
Pays-Bas	22 216	3	+ 2,2	+ 14,7	27 794	3	+ 2,9	+ 14,5
Allemagne	30 525	5	+ 8,6	+ 2,7	42 403	5	+ 13,2	+ 1,6
Italie	8 832	1	- 16,7	+ 25,0	12 188	1	- 15,3	+ 26,8
Chine	48 952	7	+ 61,6	+ 35,9	57 714	6	+ 60,4	+ 43,8
Suisse	18 811	3	+ 10,8	+ 10,9	26 508	3	+ 12,0	+ 6,2
États-Unis	10 359	2	- 0,5	+ 9,8	15 701	2	- 4,5	+ 13,7

Muitóos

Arrivées : nombre de personnes enregistrées à l'arrivée

Nuitées : somme des nuits passées dans les établissements pour chaque arrivant = : variation proche de zéro Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme.

4 Indicateurs par catégorie d'hôtels

		Avril - Mai 2015				
	1 et 2 étoiles	3 étoiles	4 et 5 étoiles	Non classés	Ensemble	
Taux d'occupation (%) (1)	54,1	60,2	60,3	43,2	55,7	
Indicateur de remplissage (2)	1,63	1,56	1,66	1,68	1,61	
Durée de séjour (en jours)	1,38	1,32	1,36	1,39	1,35	

(1) Le taux d'occupation est obtenu en divisant le nombre de chambres occupées par le nombre de chambres louables. Il est exprimé en %

(2) Le nombre moyen de personnes par chambres occupées est égal à la somme des nuitées de chaque jour rapportée au nombre de chambres occupées. Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme.

L'enquête de fréquentation hôtelière

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie a été rénovée à compter de janvier 2013 avec notamment une refonte des zones géographiques et un changement de méthode d'échantillonnage. Comparer des résultats 2013 avec des résultats 2012 calculés sur l'ancienne méthode aurait introduit une forte rupture de série. Les données 2012, 2011 et 2010 ont donc été recalculées avec la nouvelle méthode, ce qui peut induire des différences.

Avertissement : la loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 définit des nouvelles normes de classement des hôtels de tourisme. L'ancien classement est obsolète depuis le 23 juillet 2012, mais l'application des nouvelles normes n'est pas encore achevée et rend difficile des comparaisons temporelles.

Insee Bourgogne

2, rue Hoche - BP 83509 21035 Dijon Cedex

Directeur de la publication :

Mayo Moïse

Crédit photo

Alain Doire - Bourgogne Tourisme

ISSN: 2416 - 898X (en ligne) ISSN; 2425 - 0392 (imprimé) © Insee 2015

our en savoir plus

Février – mars 2015 : l'hôtellerie bourguignonne soutenue par les touristes chinois - Insee Flash Bourgogne n°25 - juin 2015.



